

**EXERCICE
1938**

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

CAPITAL : 300 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 4 Avril 1939

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1939

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. EMILE MOREAU, *Président*,
ANDRÉ ATTHALIN, *Vice-Président*,
ED. FOURET, *Administrateur*,
R. LEHIDEUX, —
E. OUDOT, —
C^{te} F. PILLET-WILL, —
CHARLES RIST, —
M. TINARDON, —
L. WIBRATTE, —

Censeurs :

MM. J. MAY et A. BAUDET

Commissaires

MM. P. BEUGIN }
G. PANNETIER } Commissaires agréés près la Cour d'Appel de Paris.

Directeur Général : M. HENRY JAHAN.
Directeurs { MM. C. COUTURE, E. CAUDRELIER, R. SALEM
et P. DE THOMASSON.
Secrétaire Général : M. J. LEQUIME.
Directeurs-Adjoints { MM. M. BOYER, J. BORDELONGUE, H. BUR-
NIER, A. JULLIEN et C. FLORY.
Sous-Directeurs { MM. G. GOUILLY, E. BERTIAUX, P. COUR-
NILLE, P. VINSON, J. BAPST, J. BEDIER,
L. BRICARD, H. CAMERLYNCK, F. LE
BARROIS D'ORGEVAL et J. REYRE.

Fondés de Pouvoirs :

MM. R. TAVERNIER, G. BERTAUS-COUTURE, M. BURDIN, E. QUITARD,
H. RAQUIN, F. ANTHOINE, J. CABET, J. RENARD, A. RIMAILHO,
A. SELIGMANN, J. ALLIER, A. DEBRAY, R. LALUE et H. SABBAG.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 300 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce. Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 4 Avril 1939

Rapport du Conseil d'Administration.
Rapports des Commissaires.
Résolutions de l'Assemblée.
Comptes de l'Exercice 1938.

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1939

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

du 4 Avril 1939

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations de votre Société pendant l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation le bilan arrêté au 31 Décembre 1938.

Les résultats se traduisent par un bénéfice net de Fr. 19.414.720,82, ce qui nous permet de vous proposer, après un prélèvement de Fr. 1.585.279,18 sur le report des exercices antérieurs, la distribution d'un dividende de Fr. 35. - par action.

L'année 1938 nous a apporté les plus graves inquiétudes que nous ayons connues depuis la guerre. Cependant, en dépit de ces difficultés exceptionnelles et malgré les incertitudes qui subsistent encore, on a vu apparaître, en fin d'année, des symptômes encourageants, éminemment évocateurs des forces latentes de redressement qui existent dans le Pays.

Dans l'ordre économique, si l'on peut admettre que la grande crise ouverte en 1929 a terminé enfin le cycle de son évolution, une certaine régression, dont vous entretenait notre dernier rapport, a cependant été observée durant les premiers mois de 1938. En Angleterre et en Amérique notamment, le recul des indices était assez sérieux pour laisser craindre la venue d'une nouvelle dépression mondiale. Fort heureusement, une tendance meilleure est apparue au cours du second semestre, principalement aux Etats-Unis, qui permet, semble-t-il, d'écarter cette inquiétude.

Les mouvements de capitaux ont encore revêtu, du fait des circonstances, une grande amplitude. Dirigé d'abord vers notre Continent, le courant a changé de sens lorsque s'est précisée la menace d'un conflit européen, et le reflux a atteint son maximum d'intensité en automne. La pression qui en est résultée et les charges supplémentaires que la Grande-Bretagne a dû s'imposer pour intensifier son réarmement ont entraîné une dépréciation assez sensible de la Livre Sterling.

Les mêmes causes, aggravées par la situation particulière de notre Trésorerie, ont produit des effets semblables dans notre Pays. Toutefois, il convient de souligner que le cours limite du Franc, tel qu'il avait été fixé en Mai 1938, n'a pas été dépassé malgré les perturbations financières de Septembre et que, dans la dernière partie de l'année, notre monnaie n'a même pas suivi les fluctuations de la Livre.

Dans l'intervalle, il est vrai, d'importants efforts ont été accomplis par le Gouvernement en vue de rétablir notre économie défailante. Les faits ont montré à l'évidence qu'en face des périls extérieurs, la France doit étayer sa volonté de défense par des

finances saines et une production accrue. Le plan de redressement établi en Novembre dernier et actuellement en cours de réalisation, ouvre enfin la voie à ces tâches d'urgente et vitale nécessité.

La résorption du déficit budgétaire demeurait l'une des plus pressantes. En attendant les réductions consécutives à une réorganisation administrative de longue haleine, un nouvel appel aux forces contributives de la Nation doit couvrir l'excédent des dépenses ordinaires. Mais la surcharge fiscale qui en résulte serait difficilement supportée si un accroissement du revenu national n'était obtenu, dans un délai prochain, par la remise en marche de l'économie.

Le principal effort a donc porté sur la restauration du crédit et sur un assouplissement de la législation sociale permettant de rétablir des conditions et une atmosphère de travail plus conformes à nos traditions laborieuses et à l'intérêt national.

De fait, l'année s'est achevée sur une impression plus favorable, caractérisée notamment par un accroissement des dépôts et d'importantes rentrées d'or. Le taux d'escompte a pu être abaissé, au début de 1939, au chiffre exceptionnellement bas de 2 %, tandis que le Trésor trouvait aisément, dans un marché monétaire abondant, les ressources temporaires dont il avait besoin.

La suspension des appels à l'épargne par les collectivités publiques devrait entraîner une détente analogue du marché financier. Déjà, le crédit de l'Etat s'en est trouvé fortifié : d'importantes conversions d'emprunts français en Hollande et en Suisse ont été rendues possibles et réalisées avec succès. Cette évolution, complétant les heureuses dispositions prises par la commission de détente fiscale, devrait aussi procurer bientôt aux entreprises privées, avec un allègement de leurs charges, l'occasion de rénover

leur outillage et de reconstituer les fonds de roulement devenus insuffisants, eu égard au niveau actuel des prix intérieurs.

Comparés aux prix mondiaux, ceux-ci continuent d'offrir, cependant, une marge susceptible d'attirer vers nos industries les commandes de l'étranger. Et si, pour l'année 1938, notre commerce extérieur accuse encore un recul en corrélation avec le volume global des échanges internationaux, le déficit de la balance commerciale marque une réduction déjà sensible et qui devrait encore se poursuivre, étant donné le stimulant dont bénéficient nos exportations.

Ainsi, les premières conditions semblaient réunies pour une reprise économique, qui se serait sans doute affirmée déjà, si des incertitudes d'ordre international n'avaient subsisté et ne s'étaient même aggravées.

Votre Etablissement s'est efforcé de tirer le meilleur parti de conditions peu favorables.

Les émissions de valeurs mobilières n'ont pas été nombreuses. La seule opération importante pour compte de l'État Français a été, en Mai dernier, l'*Emprunt 5 % de la Caisse Autonome de la Défense Nationale* à la réalisation duquel nous avons apporté tout notre concours. Il en a été de même pour le placement des Bons émis soit par cet Organisme, soit par le *Trésor* et pour les obligations du *Crédit National* et des *Postes, Télégraphes et Téléphones*.

Nous avons aussi prêté nos guichets aux emprunts du *Département du Nord*, des *Villes de Paris et de Marseille* et à celui émis par le *Gouvernement Général de l'Algérie*.

En ce qui concerne les Sociétés privées, nous avons à signaler seulement la part importante prise à l'émission d'obligations du *Groupement de l'Électricité* et à la réalisation des augmentations de capital de la *Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Étranger*, de la *Société Française Radio-Électrique* et enfin de la *Banque Franco-Chinoise pour le Commerce et l'Industrie* à l'occasion de la réorganisation de cette dernière.

D'autre part, nous nous sommes intéressés à la mise en souscription des actions nouvelles de la *Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc* et de la *Compagnie des Produits Chimiques et Electro-Métallurgiques Alais, Frogès et Camargue*.

En dépit des circonstances, moins propres encore à encourager l'esprit d'entreprise, nous avons à vous signaler deux initiatives nouvelles.

De concert avec MM. LAZARD FRÈRES ET C^{ie} et MM. MORGAN ET C^{ie}, nous avons créé la *Caisse Centrale de Réescompte*, dont l'objet principal est de faciliter l'utilisation à très court terme des capitaux momentanément sans emploi sur notre Place. Les mesures prises en vue de régulariser le marché monétaire, l'accroissement du volume des capitaux disponibles, la variété et la sécurité des emplois offerts assurent déjà à la nouvelle Société une intéressante activité.

D'autre part, pour aider au développement des exportations françaises dont le financement se trouve facilité par l'assurance-crédit d'Etat, nous avons participé avec MM. LAZARD FRÈRES ET C^{ie},

la BANQUE DE L'INDOCHINE et la BANQUE FRANCO-CHINOISE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE à la constitution de la *Société Financière d'Entreprises en Chine*, chargée de l'exécution des accords relatifs à la construction du Chemin de fer de Cheng Nan Quan à Nanning.

Signalons également la part que nous avons prise aux négociations engagées par le Ministère du Commerce avec des Gouvernements étrangers en vue de la conclusion d'accords commerciaux. C'est ainsi que nous étions représentés par l'un de nos Directeurs dans la mission officielle qui s'est rendue en Décembre dernier en Europe Centrale.

En ce qui concerne notre Département Banque, la liquidité de nos avoirs lui a permis de faire aisément face aux besoins de capitaux qui ont pu se produire à certaines époques et de soutenir sans difficulté l'épreuve à laquelle la Place de Paris a été soumise en Septembre 1938.

Sa préoccupation de répondre aux demandes justifiées de crédit de notre clientèle et de développer les opérations bancaires, facilitées cette année par une plus grande stabilité du taux de l'escompte, s'est traduite par une activité accrue des services et une amélioration sensible de leur rendement.

Les résultats des Services de Bourse sont également en progrès. Il convient toutefois de remarquer que, sauf à la fin de l'exercice, l'accroissement des transactions provient moins d'une augmentation régulière du volume des ordres que d'effervescences passagères s'insérant dans une longue période d'accalmie.

Nos Succursales ont réalisé, dans l'ensemble, un mouvement d'affaires plus important et leurs bénéfices enregistrent une nouvelle progression.

La Succursale d'Amsterdam est intervenue activement dans les négociations de Bons du *Trésor de l'État Français* et de billets escomptables des *Grands Réseaux de Chemins de fer français*. Elle a participé aux opérations de conversion réalisées par l'*État Néerlandais* et la *Province de la Hollande Septentrionale* et contribué au placement des obligations de la *Banque Hypothécaire du Royaume de Danemark* et de l'*International Standard Electric Corporation*.

Il convient de mentionner tout particulièrement la part qu'elle a prise, en Décembre dernier, avec notre Succursale de Genève, à l'émission de l'*Emprunt de conversion 5 % de la Compagnie des Chemins de fer du Maroc*. Cette opération, destinée au remboursement d'obligations 7 %, a obtenu le plus vif succès sur les marchés hollandais et suisse.

En Belgique, notre Succursale a donné son concours au placement de l'*Emprunt à lots 3 1/2 - 4 % de l'État Belge*, des Bons de caisse 4 % et de l'*Emprunt à lots 4 % du Crédit Communal*. Elle a participé en outre aux syndicats de prise ferme des Bons du *Trésor de l'État Belge 2 1/2 %* et des Bons de caisse de la *Ville de Bruxelles*. Elle a également prêté ses guichets à l'augmentation de capital réalisée par la *Compagnie Financière et Industrielle*.

Quant à la Succursale de Genève, outre sa participation à l'emprunt de conversion de la *Compagnie des Chemins de fer du Maroc*, elle a concouru au succès des emprunts émis par les *Chemins de fer Fédéraux*, les *Cantons de Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel*, et les *Villes de Berne, Bienne, Genève et Lausanne*. Elle s'est

également intéressée aux émissions du *Royaume de Danemark* et du *Royaume de Norvège*, de la *Ville d'Oslo*, de l'*International Standard Electric Corporation*.

Le Bilan atteint à l'actif et au passif un total de Fr. 3.757.018.986,86, inférieur de Fr. 48.790.154,18 à celui de l'an dernier.

Le total des comptes courants créditeurs à vue et à terme fait ressortir cependant une augmentation de Fr. 2.537.369.621,57 à Fr. 2.796.176.482,93 caractéristique du mouvement général de retour des capitaux.

A cet accroissement correspond à l'actif une augmentation du "Portefeuille-Effets France et Bons de la Défense Nationale" qui, bénéficiant également de fonds retirés chez nos "Correspondants en France et à l'Étranger" et d'une réduction du "Portefeuille-Étranger", est passé de Fr. 522.556.234,14 à Fr. 1.066.468.055,21.

Les Frais Généraux s'élèvent à Fr. 83.544.910,90 dépassant de Fr. 7.380.099,99 ceux de l'exercice précédent.

L'augmentation intéresse, à concurrence de Fr. 5.109.709,28 les dépenses du personnel, qu'ont affectées les décisions arbitrales dont nous vous avons entretenu l'an passé. D'autre part, l'aggravation des charges fiscales se chiffre à Fr. 2.492.271,81.

Les produits bruts ont atteint, de leur côté, Fr. 402.959.631,72 marquant un progrès de Fr. 12.989.340,21. Cette amélioration provient surtout du rendement accru des "Escomptes, Intérêts, Commissions et Divers" et de la contribution plus importante de nos Succursales aux résultats de l'Exercice.

Nous tenons plus que jamais à terminer ce compte rendu en remerciant, en votre nom et au nôtre, le personnel de votre Établissement, dont la valeur professionnelle vous est connue et qui nous a donné, dans les circonstances graves que nous avons traversées à diverses reprises cette année, de nouveaux témoignages de son parfait dévouement.

Ainsi que nous l'avons indiqué, les bénéfices nets s'élèvent à Fr. 19.414.720,82

Nous vous proposons de les répartir de la manière suivante :

Somme nécessaire pour payer l'intérêt statutaire de 5 % par action, c'est-à-dire	Fr. 15.000.000, »
Reste	Fr. 4.414.720,82

Votre Conseil d'Administration ayant décidé, dans sa séance du 27 Mars 1929, que les tantièmes lui revenant seraient calculés désormais en déduisant du chiffre des bénéfices disponibles une somme égale à 5 % du montant des primes d'émission, soit Fr. 12.500.000, le prélèvement de 10 % stipulé en sa faveur par l'article 47 des Statuts n'a pas à s'exercer cette année.

La somme de	Fr. 1.585.279,18
nécessaire pour compléter à	Fr. 6.000.000, »

le solde disponible et distribuer un dividende total de Fr. 35 par action, serait prélevée sur le report à nouveau des exercices

antérieurs qui se trouverait ainsi ramené de Fr. 9.348.590,37 à Fr. 7.763.311,49.

Nous avons eu le regret de perdre, au cours de l'année, deux de nos collègues, Mr. Jacques KULP et Mr. Robert DELAUNAY-BELLEVILLE.

Membre du Comité de Censure depuis 1911, Mr. KULP était entré en 1919 au Conseil d'Administration dont il était devenu Vice-Président en 1930. Gardant malgré son âge toute sa vigueur d'esprit, il exerça ses fonctions jusqu'au dernier jour, avec l'autorité que lui conféraient son expérience des affaires et la réputation qu'il s'était acquise, à juste titre, dans les milieux financiers.

Mr. DELAUNAY-BELLEVILLE, lui aussi, a siégé parmi nous durant vingt années, au cours desquelles nous avons pu apprécier en maintes occasions ses connaissances industrielles et le constant agrément de ses relations.

Vous vous associerez à nous pour renouveler à leurs familles l'expression de nos regrets profonds et de notre sympathie attristée.

Sur la demande unanime de ses collègues, Mr. André ATTHALIN a bien voulu accepter la Vice-Présidence du Conseil laissée vacante par le décès de Mr. KULP.

D'autre part, nous avons appelé Mr. Louis WIBRATTE, précédemment Directeur, à prendre place parmi nous. Sa compétence éprouvée et les résultats obtenus dans les affaires dont il assu-

mait la responsabilité justifiaient une désignation que nous vous demandons de ratifier, conformément à l'article 20 des Statuts.

Mr. A. ROUDY, Directeur, a fait valoir ses droits à la retraite. Entré à la Banque en 1921, il a été successivement Ingénieur-Conseil, Directeur-Adjoint, puis Directeur de votre Etablissement, jouissant dans ces différents postes de la confiance et de l'affectueuse estime de tous. En remerciement, le Conseil lui a conféré le titre de Directeur Honoraire.

Nous avons été amenés à faire au cours de 1938, dans la Direction de votre Banque, un certain nombre de nominations que justifiaient la valeur et les services rendus.

C'est ainsi que nous avons élevé au grade de Directeur MM. Etienne CAUDRELIER et Raphaël SALEM précédemment Directeurs-Adjoints, tandis que nous appelions aux mêmes fonctions Mr. Paul de THOMASSON, ancien Inspecteur des Finances que les qualités dont il a fait preuve dans l'Administration d'abord, dans les affaires ensuite, recommandaient à notre choix. De même, nous avons nommé Directeur-Adjoint Mr. Charles FLORY et Sous-Directeurs MM. Pierre VINSON, Paul CURNILLE, Jean BAPST, Jean BÉDIER, Louis BRICARD, Henri CAMERLYNCK, Frédéric d'ORGEVAL et Jean REYRE, précédemment Fondés de Pouvoirs.

Enfin, il nous reste à vous signaler la promotion de Mr. Etienne de RHAM au grade de Sous-Directeur de la Succursale de Genève.

Le mandat de Mr. Charles RIST vient cette année à expiration. Vous aurez aussi à pourvoir à la nomination d'un Censeur, en remplacement de Mr. André BAUDET, Censeur sortant. Nous vous

rappelons que les Administrateurs, de même que les Censeurs sortants, sont rééligibles.

Il n'y a pas lieu de procéder, cette année, à la nomination de Commissaires, cette désignation ayant été faite pour les exercices 1939, 1940 et 1941, lors de votre précédente Assemblée Générale.

Nous vous soumettrons, après les Rapports de Messieurs les Commissaires, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier par une résolution votée lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 6 Avril 1937.

En exécution de ce mandat et en application des prescriptions des décrets-lois du 8 Août 1935, nous avons procédé en cours d'année et en fin d'exercice à l'examen et à la vérification des comptes de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Nous avons procédé aux diverses vérifications, soit par sondages directs à votre Siège, soit en nous faisant présenter la plupart des procès-verbaux établis par vos services d'inspection ou des relevés de compte de banquiers et correspondants. Nos vérifications nous ont permis de constater la concordance des comptes avec le Bilan et le Compte de "Profits et Pertes" et d'apprécier la parfaite tenue des écritures sociales.

Nous avons aussi pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et constaté l'exactitude des renseignements d'ordre comptable qu'il contient.

I. — BILAN

Le Bilan qui vous est soumis a été établi dans la même forme que les années précédentes et les méthodes d'évaluation des divers postes sont demeurées immuables.

Ce Bilan s'élève au total, tant à l'Actif qu'au
Passif, à Fr. 3.757.018.986,86

A l'Actif, les disponibilités se montent à.. Fr. 2.389.839.921,40
en regard de Fr. 2.121.317.061,63 exigibles à vue.

Ces disponibilités sont réparties entre les chapitres suivants :

1° Espèces en Caisse et à la Banque de France	Fr.	332.189.327,89
2° Banques et Correspondants en France et à l'Etranger	Fr.	684.585.953,45
3° Portefeuille-Effets France et Bons de la Défense Nationale, Portefeuille-Effets Etranger	Fr.	1.316.877.531,48
4° Coupons à encaisser	Fr.	34.464.950,18
5° Reports	Fr.	21.722.158,40
	Fr.	<u>2.389.839.921,40</u>

Les valeurs possédées par la Banque sont groupées sous les rubriques "Portefeuille-Titres" et "Participations diverses" dont le total atteint Fr. 559.487.271,16

Ces titres sont, comme les années précédentes, soit évalués à leur prix de revient, soit complètement amortis au Bilan.

Les Comptes-courants débiteurs se montent à Fr. 521.970.753,25

Les Comptes débiteurs par acceptations..... Fr. 190.967.902,89
en diminution de 65 millions environ.

Dans chaque poste les devises étrangères ont été évaluées au cours des changes au 31 Décembre dernier.

Les Effets à l'encaissement Fr. 37.706.847,52

Il ne s'agit que d'un compte d'ordre ayant sa contrepartie au Passif.

Les Comptes divers..... Frs. 30.275.290,64

Les Immeubles figurent pour..... Frs. 26.771.000, »
sans changement.

Au Passif, le Capital figure, comme précédemment pour Fr. 300.000.000, »

Les Réserves sont groupées sous les rubriques suivantes :

1° Réserve Extraordinaire	Fr.	250.000.000, »
2° Réserve Légale	Fr.	30.000.000, »
3° Fonds de Prévoyance	Fr.	12.147.565,85
auxquelles il convient d'ajouter le Report à nouveau des Exercices antérieurs	Fr.	9.348.590,37
	Fr.	<u>301.496.156,22</u>

Les autres comptes du Passif comprennent :

Les Effets à payer..... Fr. 213.669.856,13

Les Comptes-courants créditeurs à vue et à terme. Fr. 2.796.176.482,93
en augmentation de 260 millions environ.

L'ensemble des sommes affectées au Service des Retraites s'élève, sans changement, à..... Fr. 3.772.411,30

Enfin, les Comptes divers Fr. 84.782.511,94

Ces derniers comprennent, outre les comptes de régularisation des Succursales, des provisions diverses et un certain nombre de comptes ne rentrant sous aucune autre rubrique du Bilan.

II. — COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Au crédit de ce compte :

Les Émissions, Placements et Portefeuille-Titres apparaissent pour..... Fr. 38.903.072,99

A reporter..... Fr. 38.903.072,99

Report.....	Fr.	38.903.072,99
L'Escompte, Intérêts, Commissions et Divers pour	Fr.	55.331.067,20
en augmentation de 7 millions environ sur l'an dernier.		

Le Bénéfice net des Succursales, pour	Fr.	8.725.491,53
contre Fr. 4.090.000,- en 1937.		

Le total s'élève ainsi à.....	Fr.	102.959.631,72
au lieu de Fr. 89.970.291,51.		

Au débit, l'ensemble des Frais Généraux se monte à	Fr.	83.544.910,90
--	-----	---------------

En résumé, le compte de Profits et Pertes se solde par un bénéfice net de.....	Fr.	19.414.720,82
alors que le bénéfice de 1937 s'élevait à Fr. 13.805.480,60.		

Votre Conseil vous propose de répartir outre l'intérêt statutaire de 5 %, soit Fr. 25,- brut par action qui absorberait.....	Fr.	15.000.000, »
un superdividende de Fr. 10,- par titre soit...	Fr.	6.000.000, »

Ensemble	Fr.	21.000.000, »
----------------	-----	---------------

Il y aurait donc lieu de prélever.....	Fr.	1.585.279,18
sur le report à nouveau qui se trouverait ainsi ramené à Fr. 7.763.311,19.		

Nous concluons, Messieurs, à l'approbation des Comptes et à l'acceptation de la répartition qui vous est proposée.

Paris, le 15 Mars 1939.

Les Commissaires :

Signé : Pierre BEUGIN, Commissaire agréé près la
Cour d'Appel de Paris,
Charles BUNGENER.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues
à l'article 40 de la Loi du 24 Juillet 1867

MESSIEURS,

En application de l'article 34 de la Loi du 24 Juillet 1867, modifié par le Décret du 8 Août 1935, nous avons, lors de la vérification annuelle des Comptes, recherché tout spécialement si certaines opérations effectuées par la Banque ne relevaient pas de l'article 40 de ladite Loi.

Notre examen a porté sur les Comptes des Administrateurs et des différentes Sociétés avec lesquelles la vôtre a un ou plusieurs Administrateurs communs, ainsi que sur les documents qui s'y rapportent.

Nous avons été amenés aux conclusions suivantes :

Vos Administrateurs n'ont que des Comptes de dépôt ordinaires.

Les Sociétés ayant un ou plusieurs Administrateurs communs avec la vôtre, n'ont fait, au cours de l'exercice, que des opérations normales sur les modalités desquelles la personnalité des Administrateurs n'a exercé aucune influence.

Nous considérons donc que rien ne s'oppose à ce que vous donniez en tant que besoin les ratifications qui vous sont demandées.

Paris, le 15 Mars 1939.

Les Commissaires :

Signé : Pierre BEUGIN, Commissaire agréé près la
Cour d'Appel de Paris.
Charles BUNGENER.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 4 AVRIL 1939

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport du Conseil d'Administration et les Rapports des Commissaires, approuve les comptes de l'Exercice 1938 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe à Frs. 35,- par action le montant du dividende pour cet exercice, qui sera payable à partir du 25 Avril prochain, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux successions de MM. Jacques KULP et Robert DELAUNAY-BELLEVILLE de la gestion de ces derniers.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale

Confirme la nomination faite à titre provisoire par le Conseil, (Art. 20 des Statuts) de Mr. Louis WIBRATTE comme Administrateur pour trois ans, en remplacement de Mr. Jacques KULP, décédé.

Et réélit Mr. Charles RIST Administrateur.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale réélit Mr. André BAUDET Censeur.

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1938

ACTIF

Espèces en Caisse et à la Banque de France.....	Fr.	332.189.327,89
Banques et Correspondants en France et à l'Étranger		684.585.953,45
Portefeuille-Effets. {		
	France et Bons de la Défense Nationale	1.066.468.055,21
Étranger		250.409.476,27
Coupons à encaisser		34.464.950,18
Reports		21.722.158,40
Portefeuille-Titres		426.386.976,83
Participations diverses		133.100.294,33
Comptes-courants débiteurs		521.970.753,25
Débiteurs par acceptations		190.967.902,89
Effets à l'encaissement		37.706.847,52
Comptes divers		30.275.290,64
Immeubles		26.771.000 »
	Fr.	3.757.018.986,86

PASSIF

Capital.....	Fr.	300.000.000 »
Réserve Extraordinaire		250.000.000 »
Réserve légale		30.000.000 »
Fonds de Prévoyance.....		12.147.565,85
Effets à payer		213.669.856,13
Comptes-courants créditeurs {		
	à vue	2.121.317.061,63
à terme		674.859.421,30
Service des Retraites		3.772.411,30
Comptes exigibles après encaissement		37.706.847,52
Comptes divers		84.782.511,94
Report des Exercices antérieurs		9.348.590,37
Profits et Pertes, Exercice 1938.....		19.414.720,82
	Fr.	3.757.018.986,86

COMPTE DE PROFITS et PERTES (Exercice 1938)

DÉBIT

CRÉDIT

I	
Impôts et Contributions	Fr. 11.948.098,01
II	
Dépenses de Personnel	54.849.290,10
III	
Retraites et Caisse de prévoyance pour le Personnel	5.154.492,55
IV	
Frais de bureau, Dépenses d'entretien, de Mobilier et de Matériel	7.582.127,93
V	
Frais de Voyage, Déplacements, Publicité, Assurances, Timbres et Ports, Télégrammes, etc.	3.872.382,31
VI	
<i>Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872</i>	
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence	100.000 »
Jetons de présence de MM. les Censeurs	3.520 »
<i>Décision de l'Assemblée Générale du 6 Avril 1937</i>	
Indemnité allouée à MM. les Commissaires	35.000 »
	83.544.910,90
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général.....	19.414.720,82
	Fr. 102.959.631,72

Emissions, Placements et Portefeuille-Titres.....	Fr. 38.903.072,99
Escomptes, Intérêts, Commissions et Divers	55.331.067,20
Bénéfice net des Succursales.....	8.725.491,53
	Fr. 102.959.631,72

RÉPARTITION conformément aux Articles 46 et 47 des Statuts

Bénéfice net de l'Exercice 1933	Fr.	19.414.720,82
Intérêts à 5 % soit Fr. 25.- par action	Fr.	15.000.000 »
laissant ainsi un solde disponible de	Fr.	4.414.720,82
Prélèvement sur Report à nouveau.....	Fr.	1.585.279,18
Ensemble	Fr.	6.000.000 »

permettant la distribution d'un dividende complémentaire de **Fr. 10.- par action.**

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

AMSTERDAM .

MM. E. D. VAN WALREE.
M. PAUL VOÛTE, JR.
P. E. TEGELBERG.
D. CRENA DE IONGH.
W. LA GRO.

BRUXELLES . .

MM. H. URBAN, *Président.*
A. CALLENS.
JULES JADOT.
H. de TRAUX de WARDIN.
G. HANNECART.
J. MOISE.

GENÈVE . . .

MM. CH. GAUTIER.
M. HENTSCH.
A. LOMBARD.
A. MARTIN-ACHARD.

DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

Succursale d'Amsterdam :

DIRECTEUR. M. D. A. HARMENS.
SOUS-DIRECTEUR . . . M. A. DEKNATEL.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. H. A. EISMA.
P. MULDER.

Succursale de Bruxelles :

DIRECTEUR. M. LOUIS BILQUIN.
SOUS-DIRECTEURS. . . { MM. M. LERUSTE.
J. LEPÈRE.
E. BAYOT.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. J. BLANCQUAERT.
ALBERT BILQUIN.
J. CARELS.

Succursale de Genève :

DIRECTEUR. M. E. VIDOUDEZ.
SOUS-DIRECTEURS. . . { MM. H. FLAMAND.
E. DE RHAM.
FONDÉS DE POUVOIRS { MM. F. JACQUEMOUD.
CH. LACHÉ.

